

POSITIONNEMENT CFTC DGFIP FICHE MILITANT

CONTRÔLE : PÔLES (PCE, PCR, PNCD)

CONSTATS

Introduction :

Des agents (B et A) motivés par leur positionnement en faveur du civisme fiscal et de la lutte contre la fraude , mais « démoralisés » et finalement « démotivés » par les conditions dans lesquelles on leur demande d'exercer ces missions de contrôles.

Data Mining

Les listes issues du Data mining qui doivent être obligatoirement étudiées (tous les dossiers ouverts) comportent trop de déchet(PCE/ PCR). Par manque de temps il est demandé aux agents de ne s'intéresser qu 'au point d'entrée du dossier. Si sans objet, on clôture... sans chercher ailleurs. Les métiers du contrôle dans les pôles sont variés et nécessitent des investissements important sur du long terme dans les connaissances des divers impôts, TVA , BIC IS, CFE pour les PCE, IR et fiscalité du patrimoine en PCR et PNCD.

Exercice des missions. Condition d'exercice des missions.

Les agents souffrent d'un manque de considération, voire de mépris de leurs métiers au sein de directions. Le soutien managérial et technique direct des équipes est perfectible au mieux, inexistant la plupart du temps.

Les freins mis à une exploitation intelligente des listes de DM, sont source de démotivation et entraînent un sentiment de déclassement d'être ramené à un état de « coche case » . Le sentiment d'humiliation s'installe en même temps que le ressenti d'un abêtissement à accomplir des tâches statistiques chronophages en suivi des listes obligatoires, mais finalement sans intérêt pour la lutte contre la fraude.

Sentiment de s'épuiser sur du travail obligatoire qui ne rapporte rien ou peu, alors que les possibilités humaines de recherches sur d'autres points d'accès d'un dossier existent.

L'intérêt du travail pour des taches essentielles dans notre société que constitue la lutte contre la fraude , s'émousse inexorablement.

Les agents des PNCD sont utilisés comme supplétifs pour ne pas dire « bouche trou » pour la campagne IR, au bénéfice de la Direction locale.

Les missions de contrôle exercées dans les pôles sont très majoritairement télétravaillables et le recours au télétravail est ancré dans le paysage.

Informatique

Les applications informatiques sont trop souvent indisponibles.

La redondance de saisie des mêmes données dans plusieurs applications est pénible et chronophage.

POSITIONNEMENT CFTC DGFIP

Le contrôle fiscal débute dans les pôles (PCE, PCR et PNCD). Il n'est pas du seul ressort médiatisable des brigades de vérifications à tous les niveaux. Le renforcement récent en trompe-l'œil à hauteur de 1500 emplois de la sphère CF par prélèvement sur les autres métiers de la DGFIP est donc doublement trompeur.

Il ne permet pas aux services de base de la programmation (PCE /PCRP) de remplir correctement leur rôle en la matière. Ces services, en première ligne de l'exploitation obligatoire des fruits du data mining, sont englués dans ces tâches obligatoires qui limitent leurs compétences humaines d'investigation en dehors de ce carcan.

Pour la **CFTC DGFIP**, dans les services de contrôle/ programmation, la part humaine au côté de l'apport des nouvelles technologies encore perfectibles, doit être renforcée.

Pour la **CFTC DGFIP**, l'humain ne doit pas se positionner comme au service de la machine, mais c'est bien la machine ou la technologie qui doit se mettre au service de l'humain.

REVENDEICATIONS

Pour cela pour la CFTC DGFIP, il est indispensable de :

- **Implanter des emplois supplémentaires dans ces structures pour réaffecter du temps à la programmation d'origine humaine et gommer le temps perdu à la statistique. Implanter des emplois en nombre suffisant permettrait de limiter la course à une polycompétence totale qui nuit à l'approfondissement de compétences techniques très pointues dans divers domaines de la fiscalité.**
- **Repenser l'informatique en supprimant les ruptures de chaîne conduisant à ressaisir les données et optimiser la disponibilité des applicatifs.**
- **Mutualiser les informations entre les différents intervenants métiers au sein des directions :
En redonnant corps à de véritables comités locaux de programmation (CLP)
En transmettant un retour aux services de programmation des suites des CFE engagés
En dynamisant la diffusion du renseignement interne pour une programmation événementielle de terrain, complètement abandonnée aujourd'hui redonnant en même temps du sens et de l'intérêt à la mission.**
- **Valorisation des résultats des pôles afin de leur redonner de la visibilité dans la sphère du Contrôle.**
- **Prévoir des visites des bureaux de centrale à l'initiative du data mining (donneurs d'ordre) dans les services d'exécution, pour prise de conscience de la réalité de l'exercice du métier qu'ils ont dénaturé.**
- **Assurer une formation en cours de carrière de haut niveau, la fiscalité et les procédures étant en perpétuelle évolution.**
- **Assurer une formation managériale plus axée sur l'empathie, à défaut de capacités à un soutien technique minimum pourtant indispensable.**
- **Diminuer les tâches chronophages des chefs de services liées aux remontées de données de suivi en permettant des extractions de certaines de ces données automatiquement via les applications. L'impression de piloter des indicateurs s'effacera au profit d'un meilleur pilotage de la mission en soutien des agents.**

Le 18 juin 2024 devait se tenir un GT Contrôle fiscal

Les informations ci-dessous sont extraites des documents fournis à l'occasion de ce GT

[Un projet de futur schéma d'organisation prévoit, sous couvert de professionnalisation des missions des PCE et de la programmation : \(transfert d'emplois entre structures \)](#)

*** programmation sur des axes locaux → niveau interrégional confié à 2 agents (Data mining sur tissus fiscal local à partir de base de données SJCF**

*** programmation dans pôles départementaux ou cellules dédiées au DM afin d'accélérer le traitement des listes et fiabiliser les engagements de vérifs après levée du doute**

- *programmation événementielle dans la cellule de programmation, ou BCR, ou PUC (Pôle Unifié de Contrôle) après renforcement de la collecte des infos événementielles dans tous les services y compris postes comptables ETAT, Locaux, ou hospitaliers
- * renforcement du CSP pro dans les services de programmation PUC ou cellule dédié au niveau départemental, mais aussi SIE ; PNCD pro
- *transfert des missions d'expertises des PCE vers les SIE et/ou services de direction...

Centralisation du CFE dans les brigades (=> plus de CFE en autre structure)

Rôle des PCRCP inchangé et conforté

PNCD pro a/c 1/9/2024 (Lorient)

missions de régularisation simple suite à liste DM SJCF ou listes de CSP simples DM exclusivement

Le déploiement d'Alpage-CFIR dans les services de contrôle des pro, devrait permettre une prise en charge automatique dans médoc par dématérialisation des flux des données des contrôles

(gains de temps liés à la saisie redondante ? Quid des suppressions d'emplois quantifiées et escomptées à ce titre ?

PCE : Pôle de Contrôle et d'Expertise
PNCD : pôle national de contrôle à distance
PUC : Pôle Unifié de Contrôle
PCRCP : Pôle de Contrôle des revenus et du Patrimoine
SIE : Service des Impôts des Entreprises